Estrosi en difficulté dans le Pacifique

samedi 1er mars 2008, par Rouge (Date de rédaction antérieure : 28 février 2008).

Mardi 26 février, six responsables de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (USTKE) étaient placés en garde à vue au commissariat de Nouméa. Ils risquaient d'être poursuivis pour violences et dégradations, dans le cadre de la manifestation du 17 janvier dernier en soutien aux salariés de Carsud (Veolia).

Cette nouvelle atteinte au droit syndical intervient après la libération, le 22 février, de quatorze syndicalistes de l'USTKE, emprisonnés depuis le 17 janvier, le tribunal estimant que la manifestation syndicale était de caractère politique et ne pouvait être jugée en comparution immédiate. Les juges reportaient le procès au 25 mars, après les municipales, le temps pour les syndicalistes et leurs soutiens de préparer la mobilisation en vue de leur relaxe. En France, un appel à l'arrêt de la répression a été signé par, entre autres, José Bové (Via Campesina), Olivier Besancenot (LCR), Noël Mamère (Les Verts), Annick Coupé (Solidaires), Yves Salesse (collectifs antilibéraux), et des rassemblements se sont tenus, la veille du procès, à Paris, Tours, Millau… Les initiatives doivent maintenant se préparer en vue du second procès.

En même temps, à Papeete, le gouvernement essuyait un autre revers. Gaston Tong Sang, le poulain de Sarkozy et du secrétaire d'État à l'Outre-mer, Christian Estrosi, a échoué à prendre la présidence de la colonie après l'alliance, certes improbable pour le colon, entre Gaston Flosse, le chiraquien, et Oscar Temaru, l'indépendantiste. Cela montre une fois de plus que le ministre en charge des colonies méconnaît ces territoires et leurs cultures.

* *Paru dans Rouge n° 2241, 28/02/2008.*

Liberté pour les 10 syndicalistes de l'USTKE

Communiqué de la LCR

Aujourd'hui, mardi 22 janvier, dix syndicalistes de l'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités (USTKE), arrêtés par les forces de l'ordre à l'occasion d'une manifestation de soutien aux salariés de CARSUD (entreprise de transport en commun du groupe Véolia), sont passés en comparution immédiate. Le tribunal correctionnel de Nouméa a décidé de reporter le procès et en attendant les dix syndicalistes sont en détention préventive.

Une fois de plus, la justice coloniale française en Kanaky criminalise le mouvement social. Lundi dernier, Véolia a envoyé de Paris un émissaire pour ouvrir des négociations avec le syndicat ce qui indique le peu de crédit qu'elle apporte à la direction locale de l'entreprise. La LCR exige la libération immédiate des syndicalistes emprisonnnés, l'abandon de toute poursuite à leur égard et assure les militants de l'USTKE de sa solidarité.

Le 22 janvier 2008.